

Audience intersyndicale

du 8 mars 2012
Compte rendu

Les cahiers de revendications qui ont circulé dans le cadre d'une démarche intersyndicale CGT Finances Publiques et Union Solidaire SNUI/SUD TRESOR, ont été restitués, lors du Comité Technique Local (CTL) "Emploi" du 26/01/2012, à Mme Dumont à qui nous avons demandé audience afin d'avoir des réponses sur tous les sujets évoqués par les agents.

Nous avons également remis plus de 800 signatures de la pétition intersyndicale Essonne CGT Finances Publiques, Union Solidaire SNUI/SUD Trésor et FO DGFIP **exigeant l'arrêt des suppressions d'emplois et la réimplantation des emplois nécessaires à l'accomplissement de nos missions.**

L'audience intersyndicale s'est tenue le 8 mars 2012.

Les points suivants ont été abordés :

1°) Manque d'imprimantes

Les OS ont relevé que la diminution du nombre de machines génèrent des difficultés d'organisation d'impressions dans les services : impressions qui s'interfèrent et se mélangent entre les collègues, retards lorsqu'il y a des pannes ou blocages des services quand des éditions de masse sont effectuées (ordonnancements...), infos lancée "à la criée" quand un collègue imprime un AR... Il a été demandé de réinstaller des imprimantes anciennes mais encore opérationnelles, et que de nouvelles imprimantes puissent être achetées, au même titre que d'autres consommables bureautiques, compte tenu d'un coût d'acquisition qui s'est très fortement réduit.

Mme Dumont a reconnu qu'il y a un vrai problème de manque à Massy-Sud, et Corbeil HDI (dans une moindre mesure) ; elle va diligenter une enquête sur l'ensemble des sites pour recenser le nombre d'imprimantes

manquantes (selon le ratio : Nombre d'impressions/agent) ; les demandes des organisations syndicales seront étudiées.

Globalement sur toute la direction, dans le cadre du plan 2011/2012, la direction est intervenue sur plusieurs sites afin d'échanger un parc d'imprimantes usagées par des machines multi-applicatives.

A la question de la complexité d'usage, M. PRIOL est chargé d'étudier les besoins en formation.

2°) Carence en signalisation

Les signalisations sur la voie publique est parfois défaillante, inexistante, ou ne tient pas compte des regroupements de sites.

A Massy particulièrement, mais également sur tous les sites. La directrice a rappelé que ce problème est très ancien, et que l'appellation CDFIP est labellisée seulement depuis l'été dernier. Un courrier a été adressé aux élus disposant d'une implantation des finances, afin qu'ils l'intègrent à leur budget 2012 (dossier suivi par Sophie Moreau).

3°) Cantines Massy, Corbeil et Evry municipale

- **Massy** : La direction essaie de maintenir la liaison chaude.

La Sogeres, ancien prestataire, souhaitait se désengager compte tenu d'un nombre de rationnaire inférieur à 100, sauf à augmenter le tarif de 2,46 €, ce qui n'était pas supportable. L'arrivée d'un nouveau prestataire (MRS) qui gère de plus petites structures a généré une augmentation du repas de 0,32 €, faisant passer le menu de base ("menu malin") à 4,20 € : l'augmentation, annoncée en janvier, est effective depuis mars.

Nous avons indiqué que la pétition des collègues de Massy portée par la CGT ne visait pas l'AGRAM, contrairement à ce que pouvait laisser penser la rédaction de la pétition, maladroite en la forme. La question posée est

l'augmentation du droit d'entrée qui nécessite une intervention de la direction. Alors que les salaires sont bloqués, cette augmentation représente près de 10 % du prix du repas. Nous avons demandé un gel du tarif, à minima pour le "menu malin".

Mme Dumont a indiqué qu'il n'y avait pas beaucoup de solutions : si le prix est encore trop cher, on passera en liaison froide. 43 % des personnels y mangent ; 41 500 € de subvention ont été demandés, mais le budget est en déficit chronique. Cependant, la direction essaie de faire venir d'autres rationnaires pour pouvoir baisser les coûts.

- **Corbeil** : les collègues s'inquiètent de la pérennisation de la cantine.

La direction indique que 45 % des personnels y prennent leur repas, et que la situation financière s'est presque rétablie, avec une bonne gestion. La direction a demandé 45 000 € de subvention.

- **Evry municipale** : du fait du déménagement de l'hôpital d'Evry vers l'Hôpital Sud Francilien (qui doit être fini fin mars), les collègues ne disposent plus de cantine à proximité.

Mme Dumont nous informe avoir eu une réponse de la centrale le 6 mars : elle reconnaît Evry Municipale comme poste isolé. A ce titre, la centrale agréé le coin repas de la trésorerie qui répond aux normes hygiène et sécurité, et admet les agents en poste au bénéfice des tickets restaurant nominatifs à compter d'avril.

Nous avons posé la question de la rétroactivité des tickets restaurants, si l'hôpital déménage avant cette date. A suivre...



4°) Stationnements

- **Corbeil-HDI** : à notre demande de possibilité de stationnement dans les rues avoisinantes avec badge, la direction va voir si un accord est possible avec la police municipale de Corbeil.

- **Etampes** : financement spécifique des travaux du fait du transfert de la trésorerie (économie de loyer). Ils commencent en avril ; des emplacements doivent être créés à l'arrière du centre. Dans le même temps, la direction doit étudier les conséquences pour les usagers.

- **Palaiseau** : les travaux sont demandés pour fermer l'entrée du parking et le rendre accessible aux seuls agents du site. Cela pose un problème de coût exorbitant pour amener l'électricité jusqu'au portail. La direction étudie d'autres solutions moins onéreuses.

5°) Entretien des locaux

- **Corbeil HDI** : la direction a pris note de la demande des agents qui rappellent le problème des ouvrants, des stores, des toilettes, des boxes. Côté plomberie, des travaux ont été effectués : bâclés, très mal faits. Si ce site ne doit pas déménager rapidement, les travaux d'entretien qui n'ont pas été effectués pour ce motif doivent être entrepris afin que les agents puissent travailler dans des locaux propres et fonctionnels.

S'agissant du site de la CASE (Coudray-Montceau), Mme Dumont nous a indiqué qu'un expert avait été désigné en juillet 2011 ; des prélèvements ont été effectués en janvier : une nouvelle partie des locaux est mise en cause !

Rappelons que Mme la directrice s'était offusquée de notre demande de garantie d'innocuité du site ! La santé des agents d'abord ! Ce dossier est donc, pour une durée indéterminée, au contentieux à la centrale... Raison de plus pour effectuer les travaux nécessaires sur l'HDI !

- **Corbeil CDIF** : également, stores défectueux à remplacer ; la direction nous indique que certains ont été remplacés, et que des moquettes ont été arrachées au moment de leur changement. Tout ceci à revoir.

- **Trésorerie d'Athis** : nous avons demandé où en étaient les travaux suite au récent dégât des eaux. Les travaux sont enclenchés, l'électricité est faite, à vérifier. Un état des lieux contradictoire devait être fait avec le responsable d'ONET le 16 mars ; en effet, la direction n'est pas propriétaire de l'étage supérieur à l'origine de l'effondrement du plafond.

- **Yerres** : nous étions intervenus en 2011 afin qu'un nettoyage des locaux et des travaux de rénovation soient effectués.

La direction a diligenté le nettoyage des locaux dans la semaine qui a suivi notre intervention ; malgré cela, la direction prend note que cet effort ne s'est pas poursuivi. Les travaux de rénovation qui avaient été

acceptés par la DG, programmés au budget 2011, n'ont pu être réalisés, car la direction attend les fonds... Une nouvelle demande a été transmise à la DG, mais vu la situation budgétaire, la direction a des craintes...

- **Evry municipale** : le problème du nettoyage a été signalé sur le cahier du CHS... la direction dit ne pas en avoir l'information ! Nous déplorons, une fois de plus, le manque de suivi, à tous les niveaux, des annotations portées sur ces cahiers. Les représentants de la CGT vont donc réitérer cette intervention auprès du CHS.

6°) Fiches de paie

Nous avons une nouvelle fois demandé que les fiches de paie soient remises sous enveloppe aux agents, par respect de la confidentialité des informations portées en matière de versement de prestations ou de prélèvements personnels à l'agent.

La direction rétorque que cette tâche est trop lourde à gérer par la RH.

A notre demande, considérant que d'autres départements ont trouvé une solution au problème, Mme Dumont a indiqué que c'était plus facile pour les départements disposant d'un DIT et qu'elle allait se rapprocher des autres départements d'Ile de France pour voir quelle solution ils ont trouvée. En effet, le coût de la facturation de la mise sous pli serait important. A voir avec Versailles. Le sujet est donc remis à l'étude de la direction.

7°) Problème de formation

Nous avons fait remonter des délais trop longs entre la demande et l'obtention du stage, et une inadéquation des dates de stages avec les périodes de charges de travail dans les services. Après avoir relevé que les périodes "délicates" se présentent tout au long de l'année (Sic !), Mme Chrysanthe a indiqué que le délai s'accroît pour ce qui est du ressort de Noisy, et que localement, la direction fait "au mieux", qu'ils sont vigilants, mais que le délai peut aller jusqu'à 6 mois. De plus, la moitié des effectifs de la formation professionnelle va partir (retraite, concours...), donc priorité sera peut-être donnée aux concours.

Nous avons demandé que les collègues soient prévenus plus en amont du stage (il arrive que l'information n'arrive que 10 jours seulement avant le stage !) ; mais à ce sujet, la direction nous a indiqué que les délais risquaient "de se tendre".

Nous notons qu'une fois de plus, les agents subissent une politique de l'emploi désastreuse !

8°) Organisation du PRS

M. Galvain a rappelé que ce service a dû faire face à deux protocoles :

- le 02/11/2010, SIE/PRS (ou la règle du qui prend quoi)

- le 18/11/2010 : SIP/Trésorerie

En janvier, Mme Gadaud est arrivée pour assister Mme Bourriquet.

M. Funel explique que les agents sont arrivés progressivement sur la structure, laquelle a dû faire face aux transferts de travaux, à l'augmentation des stocks, aux changements de personnels... Ce service est en sous-effectif de 2 B filière GP, d'où un soutien par l'équipe de renfort depuis septembre. La direction pense que l'affectation d'un chargé de mission supplémentaire, non prévu initialement sur la structure, est un élément de nature soutenir le PRS.

9°) Enregistrement et SIE

Nous avons évoqué la situation catastrophique de l'enregistrement, et plus généralement des SIE, avec la complexification des tâches et la multiplication des applications informatiques.

Pour l'enregistrement, M. Funel a relevé que lorsqu'il est organisé en pôle, ça se passe bien (Palaiseau) ou mieux (Etampes). Le problème est essentiellement lorsque les équipes sont plus réduites, et notamment à l'avenir si quelques personnes expérimentées s'en vont. A notre demande, le cas particulier de Juvisy a été évoqué : en effet, les collègues doivent faire face à un retard important, avec un nombre de personnes limitées qui connaissent cette matière spécifique, "le nombre de sachant ayant fondu au soleil". Le stock en retard, pour ce qui concerne l'enregistrement, était de 150 pièces à fin janvier, mais il devrait être géré dans les semaines qui viennent. Le problème réside surtout dans l'indexation, le retard étant accumulé depuis 2004 ! Une expertise doit être réalisée afin de prioriser en fonction des enjeux (certains ne seront pas indexés), puis organiser "l'ordre de marche" ; le flux arrive à se gérer.

Tant qu'il n'y aura pas le 3° pôle, ce sera un sujet.

Rappelons que les pôles enregistrement sont mis en place pour mutualiser... les déficits en personnel ! Et au détriment des contribuables que l'on éloigne d'un service de proximité. Ce 3° pôle doit voir le jour... quand Corbeil déménagera... ! Autant dire que les collègues vont devoir patienter... Nous serons vigilants quant aux conditions de travail des agents organisés dans le cadre de "l'ordre de marche" annoncé par M. Funel ; n'hésitez pas à nous recontacter.

Dans les SIE, les collègues n'en peuvent plus des applications informatiques et télé-procédures. *Le diagnostic est partagé par M. Funel qui rappelle les cumuls de changements aux SIE, depuis le cauchemar de juin 2010, à la modification du seuil à 230 000 € en octobre 2011. Il faut former plus de collègues que ce qui a été envisagé initialement, et plus d'informations aux nouveaux redevables qui n'étaient pas prêts à cela. Il faut voir ce qui peut être simplifié : un protocole est en cours pour les radiations ; il précise que les "prélèvements" (= suppressions d'emplois !) sont réduits dans la sphère SIE.*

Par ailleurs, M. Funel a été informé que les collègues n'ont aucune redescende d'infos des réunions A/IFU.

10°) Un meilleur outil de gestion des absences pour prévision des renforts

A cette demande, la direction explique qu'il y a des départs que l'on connaît, et quelques événements plus ponctuels. Dans la filière gestion publique existe un échelon de renfort qui est revu chaque mois. Ce renfort n'existe pas dans la filière fiscale. Mme Dumont nous avait déjà indiqué qu'elle avait souhaité mettre en place cette structure de renfort, sans y parvenir. Les collègues seraient peu intéressés vu l'étendue du département.

L'EDRA géré dans la filière fiscale existe dans les départements voisins ; il est plus que jamais nécessaire d'avoir de telles équipes. Pour cela, il faudrait surtout que les agents aient un minimum de garanties quant aux missions qui leur seraient confiées (dans leur spécialité), quant au secteur géographique sur lequel ils interviendraient, et avec une mobilité leur permettant d'avoir les indemnités spécifiques à cette structure (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque les EDRA sont "à résidence").

Ces structures de renfort sont importantes, même si elle ne règlent évidemment pas le problème de fond du manque d'effectifs du fait des suppressions d'emplois : elles permettent d'aider ponctuellement des services qui en ont plus que jamais besoin, notamment lors d'un congé maternité ou longue maladie.

11°) Points divers et supplémentaires abordés par les OS :

- **Sécurité** : Sur Palaiseau-Sud, problème des très grandes armoires de secteurs ; *la direction n'a pas identifié le problème lors de sa visite.*

- **Caméras de surveillance** : à Massy, rappel que les caméras ont pour finalité de sécuriser les locaux, et non pour surveiller les "creux de vague" des agents

d'accueil qui ont le droit de souffler "entre deux vagues" justement !

- **Brigades** : nous déposons auprès de Mme Dumont une demande d'audience intersyndicale spécifique pour ces services.

- **Notation** : Des services ont-ils été privilégiés cette année, car des anomalies de répartition sont flagrantes ?

Mme Dumont nous affirme qu'il n'y a pas eu de services ciblés plus que d'autres cette année, qu'elle ne l'a fait qu'une fois, dans le cadre de l'harmonisation, apportant une attention particulière aux agents ayant subi la "réingénierie des process" (car travail supplémentaire); sinon, les attributions répondent à une situation individuelle.

- **Agora** : est noté un problème de validation des congés et missions au service Stratégie et Organisation.

Les correspondants CGT Finances publiques de l'Essonne

Arpajon	Nicole RICHARD	01.69.26.84.44
Corbeil	Paulette LEMOINE	01.64.96.83.52
Corbeil CH	Gilles BAUDET	01.48.18.80.72
Corbeil CH	Sylvie BOISSON	01.60.90.51.53
Corbeil HDI	Agnès RISACHER	01.60.90.52.62
Corbeil HDIF	Guy ANDRIEU	01.60.90.51.45
Etampes	Dominique TISSIER	01.69.92.65.63
Evry	Eric NAYAC	01.69.47.19.20
Evry	Elisabeth SPONTON	06.62.35.03.28
Evry municipale	Michèle SENECHAL	01.69.47.13.81
Evry municipale	Norbert DEJEAN	01.69.47.13.75
Evry TG	Fabienne LE FUR	01.69.13.27.05
Juvisy	Pascal BONODOT	01.69.12.53.80
Les Ulis	Isabelle DULIEU-THOMAS	01.69.28.84.28
Massy CH	Pascale AMBLARD	01.69.93.32.03
Massy Nord	Angélique TEILLARD	01.69.93.32.47
Massy Sud	Florence TERNISIEN-GYSIN	01.60.13.85.43
Palaiseau	Mario OCCHIPINTI	01.69.31.84.44
Ris-Orangis	Marie-Claude RAYNAL	01.69.06.39.17
Savigny	Claude BOURDAJAUD	01.69.44.97.27
SIP Arpajon	Anthony FAGON	01.69.26.84.73
SIP Jusisy	Nicolas DAVID	01.69.12.53.98

Ne restez pas isolé
Syndiquez-vous à la CGT Finances Publiques

Vous pouvez consulter notre site internet
<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>